

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CONTRATS LEGUMES ET FRUITS

1. Adhérer à TERRE SOLIDAIRE / Les formules de paniers

TERRE SOLIDAIRE est une association du réseau national LES JARDINS DE COCAGNE. Il s'agit d'une exploitation maraîchère, produisant sous le label agriculture biologique, à vocation d'insertion sociale et professionnelle.

Formules

Vous pouvez adhérer ou renouveler votre adhésion au Jardin TERRE SOLIDAIRE et bénéficier de l'une des formules hebdomadaires suivantes :

- Un Panier de légumes bio
- Un Grand Panier de légumes bio
- Un Panier de légume bio + un panier de Fruits bio
- Un Grand Panier de légume bio + un panier de Fruits bio

Un Panier correspond à la consommation hebdomadaire en légumes pour 2 personnes.

Un Grand Panier correspond à la consommation hebdomadaire en légumes pour 4 personnes.

NB : Veuillez noter que les quantités de fruits sont identiques quelle que soit la taille de votre panier de légumes.

Traçabilité

Les légumes sont produits selon les méthodes de l'Agriculture Biologique et sous contrôle d'un organisme certificateur (Ecocert).

Les paniers de légumes sont composés en respectant la saisonnalité des récoltes.

Les fruits sont commandés, dans la mesure du possible, auprès de nos producteurs ou fournisseurs locaux ; ils sont également cultivés selon les méthodes de l'Agriculture Biologique.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez adhérer et souscrire à une formule de panier de TERRE SOLIDAIRE en envoyant le formulaire « CONTRAT PANIER » ci-joint, complété et signé, soit par courrier, soit par mail à secretariat@terre-solidaire-savoie.org. L'adhésion à l'association et la souscription d'un contrat équivaut à l'acceptation des conditions générales de vente de ce contrat.

2. Mon contrat

Le contrat est souscrit pour une **durée non limitée**. Il est modifiable et résiliable, en informant le secrétariat, et en respectant un délai d'un mois de préavis.

Cinq semaines de non livraison des paniers de légumes vous seront communiquées en début de chaque année civile. Elles sont déterminées en fonction de l'organisation de TERRE SOLIDAIRE. Le jardin est fermé les deux dernières semaines de décembre.

En souscrivant à un contrat de panier de TERRE SOLIDAIRE, vous recevrez **47 paniers de légumes par année civile**, et si vous avez choisi cette option, **38 paniers de fruits**. En effet, pour une question de maintien de qualité, les paniers de fruits ne sont pas disponibles pendant les mois d'été.

3. Annulation et doublement de paniers

En cas de vacances ou d'empêchement, vous pouvez annuler la livraison de votre panier. Pour cela, merci d'envoyer un mail au secrétariat : secretariat@terre-solidaire-savoie.org.

Attention aux **DÉLAIS**, l'annulation de votre panier doit être réalisée au plus tard **le dimanche précédant la semaine de livraison !**

L'annulation d'un panier vous offre le droit à un **doublment de panier (ou report de panier)**, sur une semaine de votre choix (au cours de l'année civile en cours).
Vous pouvez annuler/doubler jusqu'à **5 paniers** par année civile.
Aucune annulation et aucun doublment ne sera pris en compte par téléphone.

4. Lieu de livraison : choisir un dépôt

Votre panier sera livré le **VENDREDI APRES MIDI** sur le dépôt que vous aurez indiqué dans le document « CONTRAT PANIER ».

Afin d'éviter la dégradation des légumes, nous vous conseillons de venir récupérer vos légumes le plus rapidement possible sur leur lieu de dépôt.

Un changement de dépôt peut être effectué en cours de contrat en faisant une demande écrite auprès du secrétariat.

Tout changement relatif à un lieu de dépôt fera l'objet d'une information de TERRE SOLIDAIRE aux adhérents de ce dépôt.

5. Tarifs et modalités de règlement

Adhésion

L'adhésion à l'association TERRE SOLIDAIRE est obligatoire et doit être renouvelée tous les ans. Vous pouvez choisir le montant de votre cotisation en respectant les conditions décrites dans le document « CONTRAT PANIER ». L'appel à cotisation aura lieu chaque début d'année civile et le règlement doit être réalisé par chèque uniquement.

Un reçu fiscal sera produit pour le montant d'adhésion supérieur à 20 € (par exemple pour une adhésion de 60€, vous recevrez un reçu fiscal pour 40€).

Formules de panier et choix de mode de règlement

Les règlements se font d'avance. Vous pouvez opter pour le :

- Paiement **mensuel** : par prélèvement SEPA uniquement. Ils sont effectués tous les 10 du mois. Un RIB sera demandé lors de votre inscription et un mandat SEPA vous sera adressé. Merci de nous le retourner signé dans les meilleurs délais. Des frais pour prélèvements bancaires sont inclus dans les tarifs du contrat.

- Paiement **Trimestriel / Semestriel / Annuel** : par chèque uniquement. Les chèques sont à établir lors de votre inscription, ils seront encaissés aux dates définies dans le document « CONTRAT PANIER ». Pour les adhésions en cours d'année, les prix sont revus tous les mois au prorata des paniers restants.

Une révision des prix des paniers s'effectue tous les ans sur décision du Conseil d'Administration de TERRE SOLIDAIRE. Elle est conditionnée par l'évolution des prix du marché. Chaque modification du contrat fait l'objet d'une communication auprès des adhérents.

6. Contacts

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet www.terre-solidaire-savoie.org ; ainsi que sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/TerreSolidaireSavoie/>
Pour toutes **informations ou questions à propos de votre contrat**, merci de contacter :

TERRE SOLIDAIRE : 04.79.84.41.23 / secretariat@terre-solidaire-savoie.org

Le secrétariat est ouvert les lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16 h et le mardi : 8 h 30 à 12 h.
Il est fermé le mercredi.

NB : Merci d'enregistrer cette adresse mail dans vos contacts de messagerie afin d'éviter le basculement des mails dans les spams.